

Vivre à

COBONNE

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE COBONNE - N°88 JUILLET 2013

Voici l'été, « l'école est finie », comme on le chantait naguère. Une fête de l'école très réussie a clos cette année scolaire. Les enfants nous ont offert un très joli spectacle : chants accompagnés par leur maître à la guitare et représentation de saynètes tirées de la mythologie qu'ils ont étudiée au cours de l'année. Puis ils se sont donné rendez-vous au mois de septembre.

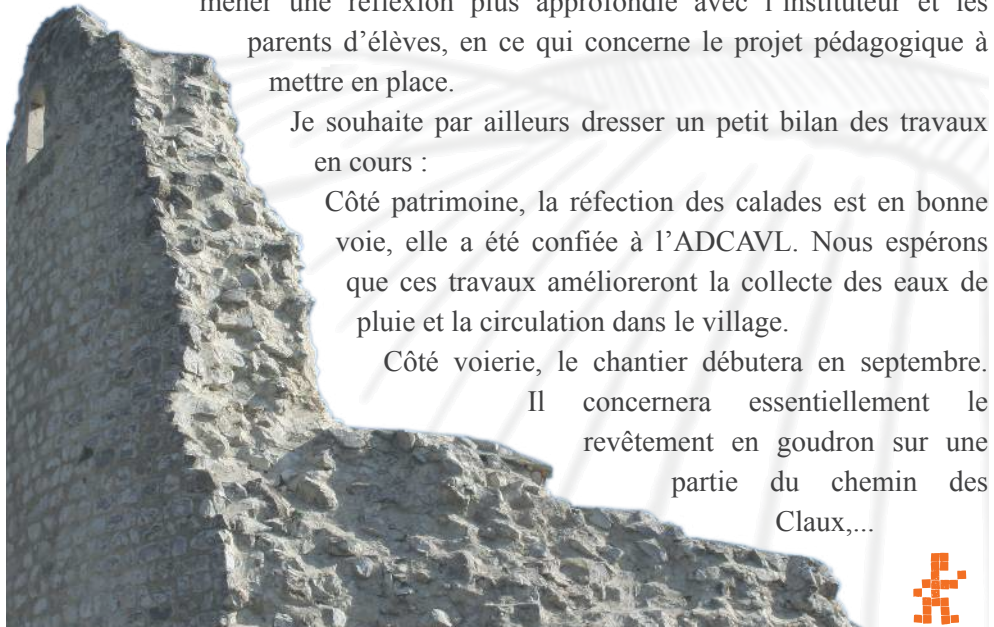
Notons d'ailleurs que l'effectif scolaire remonte. Nous devrions accueillir 15 élèves à la rentrée. Pour cette prochaine année, le conseil municipal a fait le choix de ne pas mettre en application la réforme du temps scolaire, afin de mener une réflexion plus approfondie avec l'instituteur et les parents d'élèves, en ce qui concerne le projet pédagogique à mettre en place.

Je souhaite par ailleurs dresser un petit bilan des travaux en cours :

Côté patrimoine, la réfection des calades est en bonne voie, elle a été confiée à l'ADCAVL. Nous espérons que ces travaux amélioreront la collecte des eaux de pluie et la circulation dans le village.

Côté voirie, le chantier débutera en septembre.

Il concernera essentiellement le revêtement en goudron sur une partie du chemin des Claux,...



Compte-rendu du Conseil municipal en pages centrales

La vie de l'école p. 3, 4

Attention au moustique tigre p. 5

Vie associative et culturelle p. 5, 6, 7

État-civil p.7

Informations pratiques p. 8

l'aménagement de la descente du village pour récolter les eaux de ruissellement et l'entretien de divers chemins.

Notre assainissement, enfin, est en cours d'expertise. On peut penser avoir des réponses à nos demandes de la part des experts et des entreprises en fin d'été, en espérant que celles-ci prennent en compte toutes les malfaçons et le dysfonctionnement du réseau.

Sachez que le secrétariat de la Mairie sera fermé du 29 juillet au 17 août mais qu'une permanence sera assurée. En cas d'urgence, je vous invite à joindre Mme le Maire.

Une information de dernière minute : Le bassin de vie Gervanne-Sye a mis en place un site internet, réservé aux communes, où l'on pourra trouver des renseignements sur la vie communale et associative, si toutefois les associations désirent y participer. Les Cobonnois intéressés par cette nouvelle possibilité peuvent s'adresser à la Mairie qui leur donnera les informations nécessaires.

Voici l'adresse du site : www.gervanne-sye.com

Cobonne va maintenant retrouver son rythme estival : travail pour les uns, loisirs pour les autres. Je vous souhaite à tous un bel été.

Michelle Gascoin



✚ La vie de l'école

La fête de fin d'année...

Elle a eu lieu le vendredi 28 juin. Les parents et leurs familles sont tous arrivés vers 19 heures. Les enfants ont commencé par un peu de théâtre, une scène qui raconte la rencontre entre Jason et les Harpies : tout s'est bien passé. Ils ont ensuite chanté "On ne verra jamais", "La chanson des sorcières", "Le canon des arbres" et "Siyé bois". Puis les élèves sont sortis, ils ont commencé à jouer dehors. Pendant ce temps, les adultes discutaient et pendant qu'ils mangeaient, ils ont pu regarder l'exposition des dessins sur les légendes du dieu Hermès.

Alice et Matisse



La rentrée...

À la rentrée prochaine, l'école devrait accueillir quinze élèves, ce qui autorise à envisager son avenir l'esprit plus tranquille. Il reste néanmoins à mettre en place, pour la rentrée de septembre 2014, les nouveaux rythmes scolaires dont sont rappelées ci-dessous les règles générales :

La semaine scolaire comprendra une demi-journée supplémentaire qui trouvera place soit le mercredi matin soit le samedi matin (avec dérogation). Les élèves seront donc présents en classe 9 demi-journées.

Le temps d'enseignement ne doit pas dépasser 5 heures 30 par jour, et 3 heures 30 pour la demi-journée.

La pause du midi ne doit pas être inférieure à 1 heure 30.

Durant le temps libéré dans les enseignements des lundi, mardi, jeudi et vendredi (mais rattrapé dans la demi-journée du mercredi ou samedi) la

Commune doit organiser pour tous les élèves des activités d'éducation artistique, culturelle ou sportive. Cependant elles ne sont pas obligatoires, chaque famille étant libre de ne pas y envoyer ses enfants.

En mars 2013, le Conseil municipal a pris la décision de mettre en place la réforme à la rentrée de septembre 2014. Pour aider à la mise en place de cette réforme, l'État versera à la commune de Cobonne une participation financière de 85 euros par an et par enfant. Mme le Maire, les parents des élèves et le Maître de l'École de Cobonne, M. François Humbert, ont exploré différentes pistes d'activités périscolaires. L'actuel Conseil va donc s'efforcer d'en organiser les grandes lignes et le nouveau Conseil issu des élections municipales de mars 2014 les mettra en œuvre, les parents des élèves étant bien évidemment informés au fur et à mesure de l'avancement de l'aménagement des temps scolaires.

Les élèves ayant commencé de découvrir la mythologie grecque avec l'histoire de Jason et celle du dieu Hermès, ils ont mis en image quelques récits...



Hermès invente l'alphabet...



4 *Hermès redevient voleur...*

⚡ Attention au moustique tigre

L'agence régionale de santé Rhone-Alpes informe que le moustique tigre (*Aedes albopictus*), venu de l'Asie, est maintenant présent dans les départements de la Drôme et de l'Ardèche. Tout à fait reconnaissable à son corps noir strié de bandes blanches, c'est un insecte particulièrement nuisible qui peut transmettre la dengue et le chikungunya. Des précautions simples et efficaces permettent cependant de s'en protéger : il faut supprimer les endroits où il se reproduit, c'est-à-dire les points d'eau stagnante où il se plaît à pondre. D'autre part, ce moustique ne pique pas la nuit. Vous trouverez des renseignements supplémentaires en consultant les sites internet suivants : ars.rhonealpes.sante.fr ou www.eid-rhonealpes.com



⚡ Vie sociale, culturelle et associative

Entre octobre 2012 et juin 2013, la salle communale a accueilli quatre ateliers qui ont permis à ceux qui y participaient de partager des savoir-faire ; des Cobonnois et des Cobonnoises se sont ainsi réunis pour apprendre à faire des macarons, pour retrouver le goût du tricot, du crochet et de la couture, pour réaliser la pâte feuilletée, pour composer des bouquets. L'organisation en était très souple, il suffisait de prévenir de sa présence ; les ateliers étaient gratuits, organisés bénévolement et il n'était demandé aux participants que d'apporter les ingrédients nécessaires.

Ils ont connu un beau succès et toutes les personnes qui y ont pris part ont été ravies d'enrichir leurs aptitudes. Elles souhaitent que d'autres ateliers soient organisés au cours des mois qui viennent et elles invitent ceux et celles qui sont doués de compétences, de savoir-faire, de capacité, à les partager.



Au cours de l'année, la salle communale a aussi accueilli les cours de gymnastique douce et d'étirement donnés par Marie-Laurence Lothe. Après le dernier cours de l'année, un pot amical a réuni toutes les participantes et participants qui se sont donné rendez-vous au mois de septembre.

Les Conseils généraux de la Drôme et de l'Ardèche ont mis sur pied des covoiturages qui permettent à chacun de bénéficier d'un transport dans la voiture d'un particulier ou d'offrir lui-même de prendre des passagers. Pour la bonne marche de ce service, pour la sécurité de tous, il est nécessaire de s'inscrire. Vous trouverez tous les renseignements sur le site www.ecovoiturage0726.fr

Le 12 juin « Vieillir à Cobonne » et la Mairie ont organisé la traditionnelle sortie qui a permis cette année aux participants de visiter le château de Grignan et d'y admirer les œuvres d'art conservées. Après la visite d'un musée consacré à la reconstitution, au moyen de maquettes très bien faites, d'un village provençal, après un déjeuner très convivial, l'excursion s'est terminée dans le pittoresque hameau de Chateauneuf de Mazenc.

Dans la soirée du 6 juillet, Cobonne a accueilli les conteurs de la « nuit des contes » qui, comme les années précédentes, ont conjugué leurs talents pour enchanter petits et grands. Cette rencontre était organisée conjointement par la Mairie de Cobonne et la MJC Nini Chaize, et de nombreux bénévoles ont été les acteurs du succès rencontré auprès d'un public nombreux. Qu'ils sachent qu'ils sont chaleureusement remerciés.

Le 14 juillet, jour de la fête nationale, les Cobonnoises et Cobonnois se sont retrouvés autour du repas offert par la Mairie.

La Mairie et les Amis du vieux Cobonne organisent dans la soirée du 19 juillet, le concert « Jazz au village » qui se tiendra dans la halle près du donjon.

Les Amis du vieux Cobonne rappellent que le traditionnel repas du 15 août aura lieu ... le 15 août et ils vous invitent à vous inscrire.

Le groupe « Steam box » donnera un concert de musique folk le vendredi 26 juillet dans l'église de Cobonne.

Le quatuor Barbaroque avec le concours de Bruno Martin sera présent à Cobonne le 5 août pour un spectacle intitulé « Concerto pour chansons ». Au programme, des chansons de Georges Brassens, Léo Ferré, Les Frères Jacques, librement adaptées sur des musiques de Bach, Schubert, Chostakovitch...

Le dimanche 6 octobre, c'est au tour de Cobonne d'accueillir le traditionnel marché des saveurs qui se tiendra sur la place du village.

✂ État-civil

Ils nous ont quittés et nous présentons à leur famille nos plus sincères condoléances.

M. René Maiffefaud, né le 24 mars 1924.

Mme Denise Ferrand, née Bres, décédée le 12 mai, âgée de 83 ans.

M. Jean Benoit, père de notre secrétaire, décédé le 28 juin, âgé de 87 ans.

📌 Informations pratiques

Mairie de Cobonne
Le Village
26400 COBONNE
France



Numéro de téléphone de la mairie : 04 75 25 24 77
Numéro de télécopie : 04 75 25 19 63
Adresse électronique de la mairie : mairiecobonne@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la mairie de Cobonne

- Le mardi de 14 h 00 à 16 h 30
- Le vendredi de 10 h à 12 h
- Les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 10 h à 12 h

L'équipe administrative de Cobonne

Maire de Cobonne	<i>Michelle GASCOIN</i>
Secrétaire de mairie	<i>Sylvie MOUYON</i>
Agent communal	<i>François PATUREL</i>
Chargée de la cantine	<i>Sara BOUTARIN</i>

Numéros d'urgence

S.A.M.U.	15
POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18
Appel d'Urgence Européen	112
S.O.S. Médecins	08 20 33 24 24
Service des eaux	04 75 25 24 06

Horaires d'été d'ouverture de la déchetterie d'Eurre

Les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18h.

Les mardi et jeudi de 13 h 30 à 18h

Vous trouverez les heures d'ouverture des autres déchetteries intercommunales sur le site de la C. C. V. D.